

Compte rendu de la Formation spécialisée du 4 mars 2024

Sur convocation datée du 23 février 2024, la formation spécialisée du SDNC s'est réunie le 4 mars 2024, sous la présidence de Bertrand BINET, Administrateur général des Finances publiques.

Quorum atteint, début de la réunion à 10h40, sous la Présidence de M. BINET, Directeur général du SDNC.

Avant l'examen des points à l'ordre du jour, une déclaration liminaire de la CGT.

1. Approbation du procès-verbal du 28 novembre 2023

PV approuvé à l'unanimité

2. Présentation de la note ministérielle (pour information)

M. le Directeur regrette que la note n'ait pas été transmise aux membres de la FS. Il s'agit d'un oubli de l'administration.

Cette note a été présentée en lecture pour information à la FS. Elle comporterait 6 axes principaux sur le fonctionnement de la FS.

La note sera fournie avec des éclaircissements sur les points importants de ce document.

3. Budget prévisionnel de la formation spécialisée 2024 (pour avis)

En 2024, nous constatons une légère augmentation de la dotation, elle passe de 127 à 130 € par agent comptabilisé.

Budget FS
Budget Formation spécialisée – ANNEE 2024

Budget Formation spécialisée	
Montant 2024 : 38602€	
Nature de la dépense	Montant TTC en €
1 – roller mouse x3	1220,4
2 – Fauteuils ergonomiques x3	2193,6
3 – Sacs à dos x100	3468
4 – Bureaux assis debout x2 (Marseille)	1354,25
TOTAL	8236,25
Réserve assistant de prévention	5000
TOTAL avec réserve	13236,25
BUDGET RESTANT	25365,75

La direction nous rappelle qu'il serait souhaitable d'anticiper au mieux l'utilisation de nos budgets pour l'année 2024.

Il nous est demandé de rapprocher au maximum les CP et les AE afin de limiter le montant des charges.

Il serait souhaitable que les autorisations d'engagement soient lancées au plus tard en septembre 2024.

Le budget concerne trois aménagements de postes, 100 sacs à dos, des bureaux assis debout. Les crédits restants s'élèvent à plus de 25 000 €.

Les aménagements de postes répondent aux prescriptions du médecin de prévention.

Il est remarqué qu'un devis complémentaire a été adressé à la FS concernant l'achat d'un pavé numérique, d'un clavier et d'un support de bras pour 285 €, mais qui n'a pas été imputé sur le projet de budget présenté.

Solidaires Finances pose la question de l'équipement et du mobilier professionnel du personnel nomade (fauteuil, écrans, lampes..), financés sur les deniers privés des agents.

L'assistant de prévention indique que la FS ne financera pas ces équipements. M. le Président nous a répondu qu'il ne dispose pas de crédits à cet effet.

Par contre, l'assistant de prévention dispose de pompes à venin en stock.

La CGT pose la question des cendriers extérieurs qu'il conviendrait de remplacer pour éviter toute risque d'incendie.

La CGT est revenue sur la question du sol glissant devant le bâtiment. La direction répond que les produits ont été achetés et que les travaux seront réalisés, dès que les conditions atmosphériques seront plus favorables. De plus, la luminosité sera améliorée par le changement des plots d'éclairage.

4. Formations (pour avis)

Budget formation
Formation spécialisée du 04/03/2024

Budget Formation			
Montant 2024 : 11 084 €			
Nature de la formation	Montant en €	Service	Nombre d'agents
1 – Formation risques routiers	1360	Toulouse	8
2 – Formation unité mobile incendie	960	site de SGL	12
TOTAL	2320		
BUDGET RESTANT	8764		

170€/agent

Les axes de dépenses du budget formation envisagés couvrent la formation « secourisme », la manipulation des extincteurs, l'accompagnement lors des exercices incendies, les chargés d'évacuation.

Solidaire Finances propose qu'une formation sur le thème de la lutte contre les addictions soit envisagée.

M. le Président exprime sa réserve à ce sujet, qu'il estime sensible et qui relèverait plus de la sphère médicale personnelle.

Comme il existe des organismes de formation à cet égard, les RH souhaiteraient pouvoir adapter la formation avant une éventuelle présentation aux agents.

Les OS s'accordent sur l'idée d'une formation de sensibilisation contre l'addiction au tabac.

La CGT suggère d'ailleurs de faire coïncider la période de formation avec celle du mois « sans tabac ».

Solidaire répond qu'il pourrait s'agir d'une sensibilisation aux risques inhérents à ces addictions et aux situations conflictuelles qu'elles engendrent.

M. le Président propose que l'on recherche l'existence d'une mutualisation des expériences entre les différentes FS à ce sujet. Il serait intéressant de découvrir comment les autres FS ont abordé cette question afin de proposer une solution adaptée au SDNC.

La direction indique que pour la formation aux risques routiers, 8 agents BNIC de Toulouse et 2 agents BNIC de Bordeaux se sont inscrits.

Solidaires demande aussi le renouvellement de la formation « premiers secours ». La Direction propose alors que ces formations soient plutôt recherchées au niveau local. Toutes ces formations sont sujettes à la réglementation des marchés publics.

5. Calendrier des visites de service (pour avis)

Trois visites sont prévues à Amiens, Saint Florentin et Châteauroux.

A la demande de M. le Président, l'ensemble des OS ont fait une proposition de dates. Après concertation, il est convenu les semaines suivantes :

- Amiens dans la semaine du 8 au 12 avril 2024 ;
- St Florentin dans la semaine du 10 au 14 juin 2024 ;
- Châteauroux dans la semaine du 9 au 13 septembre 2024 ;

Une date plus précise serait fixée en concertation avec les chefs de service.

Seraient invités à cette occasion les médecins et les ISST au niveau local.

6. Présentation des fiches de signalement (pour information).

Deux fiches de signalement en 2023. Aucune à ce jour en 2024.

Aucune observation n'a été formulée

7. Présentation des accidents de service (pour information).

Sept accidents de service ont été reconnus en 2023.

Un accident est en cours d'instruction en 2024.

Aucune observation n'a été formulée.

8. Présentation du registre SST (pour information)

Aucune observation n'a été formulée

9. Présentation du rapport d'exercice incendie (pour information)

La liste des chargés d'évacuation pour chaque service et étage est communiquée à la FS.

L'assistant de prévention présente le rapport d'exercice incendie du 15 décembre 2023.

Il s'est bien déroulé, malgré la présence de nouveaux agents. Certains agents se sont retrouvés seuls et sans orientation précise. Ces opérations bénéficient désormais de l'appui de vingt agents supplémentaires « chargés d'évacuation » afin de pallier les absences, conséquence notamment de la pratique du télé-travail.

Solidaires Finances informe la FS d'un problème à Amiens lors du dernier exercice d'évacuation. Les agents sont sortis par l'escalier extérieur qui aboutit dans une cour dont la porte vers la rue n'a pas pu être ouverte, à défaut de pouvoir récupérer la clé. La solution serait d'installer une nouvelle porte s'ouvrant uniquement sur l'extérieur. Mais comme la cour est en copropriété, qui devrait engager cette dépense ? De plus, il conviendrait de mettre en place une signalétique adaptée.

L'assistant de prévention a pris connaissance du rapport d'évacuation et il est bien au courant du problème.

Par ailleurs, la CGT a proposé la réalisation d'un exercice « attentats ». Cependant, après un échange au cours de la réunion, on convient qu'il s'agit d'un autre exercice, plus compliqué à organiser. Cette question doit être étudiée.

10. PAP 2023 et présentation DUERP-PAP 2024 (pour information)

Pour le PAP 2023 :

Les formations sont en cours de réalisation (risques routiers, gestes et postures et la gestion de la colère).

S'agissant des travaux dans les sanitaires de Saint Germain en Laye, ils pourront être pris en charge dans le cadre de la FS puisqu'il s'agit d'un problème collectif.

La CGT a posé la question des bouchons d'oreille. Un stock existe.

Pour les risques ophtalmologiques concernant le service photogrammétrie, il convient de se rapprocher du médecin de prévention.

Pour le DUERP :

Malgré l'absence de support d'information communiqué à la FS, la Direction assure que le DUERP est désormais un document « vivant » qui évoluera tout le long de l'année. Ainsi, les membres de la FS seront informés de cette évolution au fur et à mesure et auront une lecture directe des modifications. Les cadres de proximité en feront le lien et seront chargés de faire remonter les analyses effectuées avec les agents.

11. Travaux reconversion de l'imprimerie (pour information)

La Direction ne dispose d'aucune information supplémentaire à ce sujet par rapport au dernier groupe de travail.

M. le Président informe la FS qu'il a invité Mme la Directrice générale à visiter les locaux et notamment ceux de l'imprimerie. Il s'agit d'un projet majeur pour la logistique de la DGFIP, en pleine évolution.

Selon le contexte actuel, l'opération serait financée sur les deux exercices 2024 et 2025. Il insiste pour que la dynamique de numérisation ne soit pas stoppée.

Sinon, il reprendra contact avec M. FOURNEL qui, lorsqu'il était Directeur général, avait validé la reconversion et l'extension de la numérisation sur l'exercice 2024. En tout état de cause, il devrait rester attentif à la bonne évolution de ce dossier.

Il conviendrait que les travaux de rénovation soit effectués à la fin décembre 2024, afin que les conditions de travail des agents n'en pâtissent pas.

12. Questions diverses

- Pour information, Mme BONNET, du Pôle pilotage et ressources, rappelle que le serveur CHORUS sera indisponible du 26/04 au 13/05. L'attention des agents en mission ou/et nomades est particulièrement attirée. Il n'y aura pas de paiement FDD pendant cette période. Par contre, les cartes d'achat fonctionneront normalement. Pour toute commande à lancer, il conviendra d'anticiper cette contrainte au regard des délais de livraisons.

- La CGT pose la question des conditions de circulation pendant les Jeux Olympiques de Paris. M. le Président pense que les agents du SDNC ne seront pas trop impactés. Il est préconisé de recourir le plus possible au télétravail. En tout état de cause, une circulaire est en cours de préparation pour organiser des autorisations à circuler.

Les OS s'inquiètent de l'impact des JO sur la réalisation des travaux au mois de juillet. M. le Président répond que le SDNC est en périphérie des secteurs directement concernés par les manifestations sportives des JO.

Des commandes d'EPI pour les BNIC sont en cours (chaussures, pantalons..).

S'agissant des marches qui se cassent dans le bâtiment usine, des travaux vont démarrer en régie et des nouveaux plots lumineux seront installés sur cette zone de circulation extérieure.

S'agissant du sol de la tisanerie qui se soulève, une tentative de reprise sera faite en régie afin de retendre le revêtement. Si cette solution n'est pas satisfaisante, le dépôt sera envisagé.

L'entretien régulier de la moquette de l'espace co-working du SAPF d'Amiens sera désormais assuré par une nouvelle société. Les agents ne devraient plus subir de désagréments à ce sujet.

Il n'y a plus d'ISST pour l'ouest parisien, M. Jean LEGALLET étant parti. M. MARREK, ISST de l'est parisien, suit les dossiers en attendant la nomination d'un nouvel inspecteur.

Pour information, la CGT informe la FS de l'organisation, le 19 mars 2024, de l'élection des représentants des correspondants locaux SELFY dans les restaurants. Mme CLEAUTEAUX ne se représentera pas.

Aucun point supplémentaire n'étant soulevé, M. le Président lève la séance à 12 h 45.